

PERRINE CHARRIER  
EVA LAURENT  
2COM1



# CRISE MIGRATOIRE EN EUROPE

---

Depuis plusieurs semaines, l'Europe connaît une importante crise migratoire.

Au cours de la première quinzaine de septembre, l'île italienne de Lampedusa a vu arriver sur ses côtes près de 12 000 migrants, soit le double de son nombre d'habitants. Les autorités ont déclaré l'état d'urgence.

# Zoom sur le cas de Lampedusa

## Les causes de la migration massive

- Site internet de l'Actualité Parlement Européen (03 juillet 2020)  
<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/world/20200624STO81906/pourquoi-migrer-les-raisons-derriere-la-migration>



Migrants suivant une voie ferrée  
Credit photo: Ajdin Kamber/AdobeStock

Dans cet article, le Parlement Européen détaille les raisons de la migration. Il existe d'après eux 3 grands types de facteurs.

D'abord, il y a les facteurs sociaux et politiques. Dans certains pays, des personnes sont victimes de persécutions religieuses, ethniques, raciales, politiques et culturelles ce qui les pousse à quitter leur pays d'origine. Cela peut donc être causé par la guerre, les risques de conflits ou encore la persécution par le gouvernement.

Il y a ensuite les facteurs démographiques et économiques. Si une population s'agrandit ou diminue, rajeunit ou vieillit, il y aura un impact sur la croissance démographique de celle-ci. Les conditions de travail jouent aussi un rôle important dans la migration ainsi que la rémunération. Le taux de chômage et la santé économique d'un pays peut aussi faire partie de ces facteurs. Les pays ayant de meilleures conditions de travail ainsi qu'une meilleure reconnaissance et une meilleure rémunération sont donc plus attractif auprès de ces populations.

Et enfin, les facteurs environnementaux et climatiques. En prévention ou à la suite de catastrophes naturelles comme des inondations, des ouragans ou des séismes, une population peut se mettre à fuir son pays. Le changement climatique joue un rôle important dans la migration de populations.

## Les raisons de cette vague migratoire soudaine

- *Franceinfo* avec *AFP* (15 septembre 2023) « Lampedusa : que se passe-t-il sur cette île italienne, confrontée à un afflux de 10 000 migrants ces derniers jours ? Lampedusa : que se passe-t-il sur cette île italienne, confrontée à un afflux de 10 000 migrants ces derniers jours ? »  
[https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/lampedusa-que-se-passe-t-il-sur-cette-ile-italienne-confrontee-a-un-afflux-de-7-000-migrants-ces-derniers-jours\\_6063426.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/lampedusa-que-se-passe-t-il-sur-cette-ile-italienne-confrontee-a-un-afflux-de-7-000-migrants-ces-derniers-jours_6063426.html)

Dans cet article, le journaliste de *Franceinfo* a repris la dépêche de l'*AFP* qui explique les raisons de cette crise migratoire si soudaine. La première raison exposée par le journaliste est la météo. Effectivement, les bonnes conditions météorologiques ont permis la traversée de beaucoup de personnes. La deuxième raison exposée est la diminution du prix des traversées.

Le journaliste de *Franceinfo* reprend un communiqué de Frontex où ils expliquent que la Tunisie et La Libye est le point de départ de milliers de migrants. Ils ajoutent que « *La pression migratoire accrue sur cette route pourrait persister dans les mois à venir, les passeurs baissant les prix pour les migrants partant de Libye et de Tunisie, dans un contexte de concurrence féroce entre les groupes criminels.* »



*Migrants en attente de prise en charge à Lampedusa, Italie*  
Source : VALERIA FERRARO / ANADOLU AGENCY / AFP

## Le rôle des passeurs dans l'afflux migratoire

- *TF1 info* (15 septembre 2023) par M.L et chronique vidéo Benjamin Cruard « Crise migratoire à Lampedusa : jusqu'à 70.000 euros par traversée, le juteux business d'un passeur »  
<https://www.tf1info.fr/international/crise-migratoire-a-lampedusa-jusqu-a-70-000-euros-par-traversee-le-juteux-business-d-un-passeur-2269862.html>  
Reprise d'un article de *La Repubblica* (19 juin 2023) par Leonardo Martinelli « Il trafficante tunisino: "Pronti 30 barconi da Sfax per l'Italia. Ecco il mio business" »  
[https://www.repubblica.it/esteri/2023/06/19/news/tunisia\\_trafficante\\_migranti\\_sfax-404961655/](https://www.repubblica.it/esteri/2023/06/19/news/tunisia_trafficante_migranti_sfax-404961655/)



*Hassan, passeur en Tunisie*  
Source : Inconnu, *La Repubblica*

Dans cet article, le journaliste de *TF1 info* reprend un article de *la Repubblica*, un quotidien italien étant parvenu à interviewer un passeur : Hassan. C'est l'un des passeurs les puissants de Sfax, ville se situant à 180km de Lampedusa. Dans l'article de la *Repubblica* il raconte son quotidien, la manière dont il gère son « *agence de voyage illégale* ». Hassan explique qu'il n'a jamais mis les pieds sur un bateau, que tout se passe depuis son téléphone. Il est le seul à connaître tous les membres, depuis ceux qui dénichent les clients à

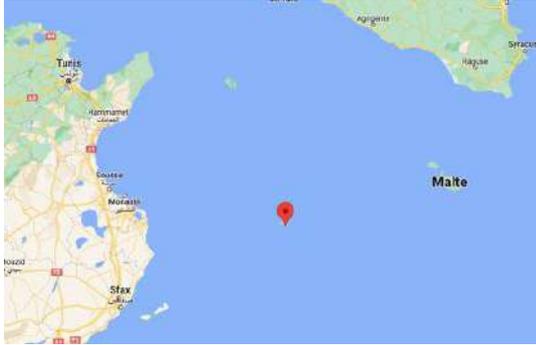
travers le pays, à ceux qui se procurent des bateaux et les moteurs, en passant par les passeurs qui prennent la mer avec les migrants. Ces intermédiaires, quant à eux, ne se connaissent pas.

Dans sa chronique vidéo, Benjamin Cruard, le journaliste de *TF1info* insiste sur le réseau qui entoure le passeur. Il se fait prêter de l'argent par des hommes d'affaires et des entrepreneurs, et leur donne, une fois la traversée effectuée, une plus-value. Il se confie aussi sur les policiers qu'il peut corrompre grâce à des pots de vins. Ainsi, ils ferment les yeux sur les contrôles, autant en mer que sur terre. Il a aussi parmi ses contacts des ouvriers pour assembler en quelques jours les bateaux, l'objectif étant d'effectuer les traversées au plus vite.

Hassan s'est aussi confié sur ses revenus. En moyenne il percevrait entre 40 000 € et 70 000 € par traversée. Tout dépend du type de bateau, s'il possède un moteur ou non. Les prix varient entre un bateau en bois simple avec des prix aux alentours des 900€ par personne, et un bateau en bois avec moteur avec des prix qui vont jusqu'à 2 400€ par personne.

## Lampedusa, un lieu stratégique ?

- *TF1 info* (15 septembre 2023). « Crise à Lampedusa : pourquoi cette île italienne est-elle au cœur des mouvements migratoires ? » <https://www.tf1info.fr/international/video-italie-immigration-crise-a-lampedusa-pourquoi-cette-ile-italienne-est-elle-au-coeur-des-mouvements-migratoires-2269899.html>



L'île de Lampedusa située entre l'Italie et la Tunisie  
Source : Google maps

Le journaliste de *TF1 info* explique que, depuis plusieurs années, l'Italie est la principale porte d'entrée pour les migrants qui souhaitent rallier en bateau l'Europe depuis l'Afrique du Nord. Effectivement, il s'agit de l'une des côtes européennes les plus proches du continent africain, et par conséquent du trajet le plus court.

L'Italie a toujours été une place de choix pour les migrants. C'était au départ une immigration de travail : beaucoup d'offres d'emploi ne trouvaient pas de preneurs, surtout dans les métiers les plus pénibles et

les plus mal rémunérés. Les étrangers venaient donc en Italie pour trouver du travail et être rémunérés pour celui-ci.

Ce phénomène n'a pas seulement duré quelques mois. Cet afflux de personnes s'est avéré durer dans le temps. Désormais, les Italiens doivent se faire à l'idée que les personnes viennent dans leur pays pour entrer en Europe, mais ne souhaitent pas rester en Italie. Ils veulent aller plus loin. L'Italie reste et restera donc une porte d'entrée pour l'Europe.

# Le rôle de l'Europe dans la crise migratoire

## L'agence Frontex, son rôle dans la crise migratoire

- Site Internet *La Cimade*, « Qu'est-ce que l'agence Frontex ? » <https://www.lacimade.org/faq/l-agence-frontex/>

*La Cimade* expose que le flux migratoire est contrôlé par Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et garde-côtes. Cette agence créée en 2004 est financée par le budget de l'Union Européenne, ainsi que des contributions des pays de l'espace Schengen. Elle a pour vocation « d'aider les États membres de l'UE et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'UE ».



Logo de frontex à côté du drapeau de l'Union Européenne  
Source : Belga via AFP

L'agence Frontex déploie du personnel opérationnel ainsi que des équipements techniques dans plusieurs États pour pouvoir fournir une assistance au filtrage, au débriefing, à l'identification ainsi qu'au relevé d'empreintes digitales des personnes lors de leur arrivée sur le territoire européen.

Elle peut aussi, par sa propre initiative ou à la demande d'un État membre, organiser et programmer des opérations d'expulsions.

Elle assure les formations des garde-côtes et gardes-frontières nationaux afin qu'ils disposent des mêmes compétences à travers l'Union européenne.

Frontex a développé depuis sa création, une analyse du risque migratoire en Europe. Elle est aussi chargée de l'administration du système européen de surveillance des frontières (EUROSUR), qui a pour but de renforcer l'échange d'informations entre les autorités nationales des États membres.

## L'équilibre entre démocratie et dignité humaine

- *Marianne* (du 21 au 27 septembre) par Natasha Polony « Lampedusa ou le péril mortel de la démocratie »

Dans cet article paru dans l'hebdomadaire *Marianne*, Natacha Polony indique comme objectif principal de retrouver la « double-boussole ». Elle entend par cette expression l'équilibre entre « la démocratie et le respect et la dignité des êtres humains ».

Elle énumère trois causes principales qui font que cet équilibre est brisé.

Premièrement il existe des quotas de répartition fixés au sein de l'Europe, mais ils ne sont pas respectés, et ne peuvent pas l'être. Elle l'explique par le fait que de nombreux demandeurs d'asile arrivés en Italie sont francophones. Ainsi, la France est une place de choix pour ces derniers, qui se verraient en plus grande difficulté dans un pays dont ils ne parleraient pas la langue.

Par ailleurs, plus de trois quarts des demandeurs d'asile en Allemagne n'ont été enregistrés dans aucun autre pays. Or, l'Allemagne ne dispose d'aucun accès à la mer Méditerranée. Ces immigrés ont donc certainement dû passer par d'autres pays européens. Les quotas de répartition ne peuvent pas être respectés si le suivi des demandeurs d'asile ne l'est pas.

Ensuite, l'Europe a, par sa situation économique, un devoir de solidarité envers les autres régions du monde. Selon Natasha Polony, « ce devoir de solidarité consiste à faire en sorte que ces gens puissent vivre dignement au milieu des leurs ». Ainsi, il ne s'agit pas pour les pays européens de les accueillir dignement, mais de leur offrir la possibilité de vivre dignement chez eux. Pour y parvenir, il faut limiter l'emprise que les grands groupes occidentaux ont sur le continent africain.

Enfin les pays de l'Union Européenne, en particulier l'Allemagne et la France, font face à une pénurie de logements. Elle illustre cette situation en disant que sur le territoire français, la moitié des Algériens et Maghrébins sont logés dans des HLM.

### La réaction des pays européens face à la crise migratoire

- *Marianne* (du 21 au 27 septembre) par Rachel Binhas « Triste symbole de l'échec européen »

Par la procédure de Dublin, l'Union Européenne prévoit la « solidarité européenne » comme moyen de répartition des demandeurs d'asile. Ce mécanisme repose sur le volontariat. Dans ce cadre, les pays membres de l'Union Européenne définissent le nombre de demandeurs d'asile qu'ils acceptent de recevoir.

Depuis 2022, la France n'accepte plus l'accueil volontaire de demandeurs d'asile.

L'Allemagne, qui avait annoncé la suspension de cet accueil volontaire des demandeurs d'asile en raison d'une forte pression migratoire déjà présente sur son territoire, est revenue sur sa décision le 15 septembre dernier afin de respecter son obligation de solidarité.

La France quant à elle tient sa position prise en 2022, et ne prévoit pas de recevoir de nouveaux demandeurs d'asile.

Giorgia Meloni, la première ministre italienne refuse elle aussi cette coopération. Elle justifie son choix par le nombre important de personnes débarquées sur les côtes italiennes.

Or, dans son article, Rachel Binhas affirme que « l'Italie a un nombre de demandeurs d'asile par habitant, rapporté au PIB, inférieur à celui de l'Allemagne et à celui de la France ». Cette situation s'explique par le fait que, si le nombre de personnes déposants une demande d'asile sur le territoire italien est important, ces derniers n'y restent pas toujours.

Au regard de la France, par exemple, près de 4 demandeurs d'asile sur 10 sont en procédure Dublin. Ils ont donc déjà été enregistrés dans un autre pays de l'Union Européenne, notamment en Italie.



Caricature dénonçant la situation migratoire en Europe  
Auteur : Dilem

## De la procédure de Dublin vers un nouveau pacte ?

- *Le Figaro* (mis à jour le 05/10/2023) par Aldebert Mayeul « Crise des migrants à Lampedusa : où en est la réforme européenne de l'immigration tant attendue ? »

<https://www.lefigaro.fr/international/crise-des-migrants-a-lampedusa-ou-en-est-la-reforme-europeenne-de-l-immigration-tant-attendue-20230915>

La présidente de la Commission Européenne, Ursula Von der Leyen, a exposé lors de son élection en 2019 son projet d'abolition du règlement de Dublin. Elle a annoncé vouloir le « *remplacer par un nouveau système européen de gouvernance de la migration* ».

Aujourd'hui ce système est encore en négociation, l'objectif étant d'adopter un nouveau pacte avant les élections européennes de 2024.



*Migrants pris en charge par la croix rouge italienne*  
Crédit photo : YARA NARDI / REUTERS

Ce projet prévoit de renforcer les contrôles aux frontières, en particulier pour les personnes qui ne seraient pas éligibles au droit d'asile. Le principe de solidarité énoncé dans le règlement Dublin ne serait quant à lui plus basé sur le volontariat. En effet, le projet de la présidente de la commission européenne est de rendre obligatoire la relocalisation des demandeurs d'asile dans les pays européens. Une sanction financière d'un montant de 20 000€ par demandeurs d'asile refusé serait appliquée aux pays refusant cette solidarité.

Ce projet est controversé au sein de l'Union Européenne. Si certains pays comme l'Italie le soutiennent, d'autres pays comme la Hongrie ou la Pologne émettent des réserves, et souhaitent un referendum.

Cette volonté d'établir un nouvel accord émane du constat que le nombre de demandeurs d'asile a doublé entre 2014 et 2015, passant de 563 000 à 1,3 millions. Or, les accords de Dublin prévoient que l'enregistrement des primo-demandeurs est fait dans le premier pays dans lequel ces derniers sont arrivés. Les flux migratoires ayant connu une forte augmentation en peu de temps, les pays les plus touchés n'ont pas pu développer les moyens nécessaires à l'enregistrement et la gestion des demandeurs d'asile.